

# SNA News

Numéro 21  
Octobre 2005

Un service d'information du groupe de travail  
intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA)  
Publié par l'UNSD

Les documents et comptes rendus de réunion de l'ISWGNA  
peuvent être consultés à l'adresse suivante:

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.htm>

## NOUVELLES RECOMMANDATIONS POUR LA MISE A JOUR DU SCN 1993 ISWGNA

La troisième réunion du Groupe consultatif d'experts (GCE) sur les comptes nationaux s'est tenue en juillet 2005 à Bangkok. Le GCE s'est entretenu d'un certain nombre de questions et a émis des recommandations portant notamment sur les quatre domaines suivants: la **balance des paiements** (*transferts des migrants; résidence des ménages: travailleurs non permanents; équipage de bateaux et patients; octroi de garanties; biens envoyés à l'étranger pour transformation; entreprises multinationales*); les **actifs non financiers** (*améliorations et structures foncières; évaluation de l'eau; originaux et copies; banques de données; recherche et développement; obsolescence et amortissement; fonds commerciaux acquis et actifs de marketing; coût des services financiers; administrations publiques et autres producteurs non marchands: coût du capital des actifs propres*); les **instruments financiers** (*distinction entre crédits et dépôts; prêts négociables – différence entre les titres et les autres instruments financiers; intérêts sur les titres de créance*

*indexés; instruments de créance liés à une monnaie étrangère; redevances pour les prêts de titres et opérations réversibles sur or; cessions temporaires; prêts non performants*) et **le secteur des administrations publiques** (*délimitation secteur public / privé / administrations publiques; impôts, recettes fiscales, taxes irrécouvrables et crédits d'impôt*).

Les recommandations du GCE sur ces questions figurent intégralement dans le compte rendu de la réunion disponible sur le site <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg.htm>. Les documents thématiques peuvent également y être consultés. Les nouvelles recommandations ont été transmises à tous les pays pour recueillir leurs commentaires, dont il sera tenu compte dans la prise de décision finale sur ces différentes questions.

Trois exemples ci-dessous illustrent l'issue des débats du GCE. La présentation de chacune de ces recommandations provient du compte

rendu de la réunion du GCE organisée en juillet 2005. Les trois recommandations sélectionnées (correspondant aux trois premiers domaines cités ci-dessus) portent sur des points intégralement traités par le GCE. Les sujets sélectionnés présentent des cas pour lesquels des

modifications du SCN 1993 sont proposées, ainsi qu'un exemple dans lequel il est envisagé de maintenir le régime actuel.

### ***Recherche et développement***

Les recommandations soumises à l'appréciation du GCE étaient les suivantes:

- (a) Le SCN 1993 devrait être modifié pour que les produits de la R&D soient comptabilisés dans les actifs; en outre, l'acquisition, la cession et l'amortissement des actifs fixes de la R&D devraient être soumis au même régime que les autres actifs fixes.
- (b) Tout produit de la R&D devrait être soumis au même régime qu'un actif, indépendamment de sa nature ou de sa gratuité. Dans ce dernier cas, l'actif devrait être inscrit au bilan du propriétaire de l'original et être considéré comme fournissant un service gratuit avant de devenir obsolète.
- (c) La définition d'un actif devrait être révisée pour prendre en considération, comme il se doit, les actifs des producteurs non marchands.
- (d) La définition de la R&D donnée par le Manuel de Frascati (MF) devrait être adoptée dans le SCN.
- (e) Le système de Frascati est le meilleur moyen de calculer les estimations des statistiques de la R&D, en particulier la formation brute de capital fixe (FBCF). Toutefois, des imperfections ont été détectées dans les données de Frascati et le manuel devrait être modifié pour mieux répondre aux besoins du SCN.
- (f) La plupart des produits de la R&D sont fabriqués sur plusieurs périodes et les recommandations du SCN concernant la production d'autres actifs devraient s'appliquer. La majeure partie de la production de R&D a lieu pour compte propre, ce qui implique de l'enregistrer en FBCF tel que c'est le cas actuellement en vertu des recommandations en vigueur.
- (g) Les brevets ne devraient plus être considérés comme des actifs dans le système.

Recommandations formulées par le GCE:

Une vaste majorité des membres du GCE a soutenu la recommandation (a) selon laquelle le SCN 1993 devrait être modifié pour que les produits de la R&D soient comptabilisés dans les actifs.

Un certain nombre de membres du GCE a exprimé ses préoccupations concernant divers aspects de la recommandation (b). Inclure dans les actifs les produits de la R&D mis à disposition gratuitement, tel que cela est proposé, risque de changer la définition actuelle des actifs que donne le SCN. Il a donc été convenu que ces produits ne soient théoriquement pas soumis au même régime que les actifs. Or, dans la mesure où la quantité de produits de la R&D mis à disposition gratuitement est vraisemblablement faible et difficilement identifiable, dans la pratique, il se peut qu'ils ne soient pas exclus.

La définition d'un actif (recommandation (c)) est en train d'être réexaminée par le groupe de Canberra II.

Le GCE a convenu d'utiliser la définition de la R&D figurant dans le Manuel de Frascati, en spécifiant néanmoins que le capital humain n'est pas automatiquement considéré comme un actif dans le SCN.

Les recommandations (e) et (f) ont été acceptées.

La version suivante, modifiée, de la recommandation (g) a été acceptée:

“Les brevets ne seront plus identifiés séparément en tant que tels dans le système mais feront partie des actifs de la R&D.”

### *Transferts des migrants*

Les questions suivantes sont soumises au GCE:

- (a) Le groupe accepte-t-il la proposition visant à ne pas comptabiliser les effets personnels des migrants dans les importations et exportations de biens (et donc de modifier en conséquence le paragraphe 14.92 du SCN)?
- (b) Le groupe souhaite-t-il clarifier le classement des changements relatifs aux actifs et passifs financiers dus à des changements de résidence? Si tel est le cas, la nouvelle position des actifs et passifs des individus qui changent de résidence doit-elle être enregistrée sous «autres changements de volume d'actifs»?
- (c) Les mêmes principes doivent-ils s'appliquer aux sociétés qui changent de résidence (que ce soit en raison d'un déménagement ou d'un nouveau tracé des frontières)?
- (d) Des clarifications doivent-elles être apportées aux chapitres XI et XII du SCN afin que le caractère exceptionnel de ces événements économiques soit spécifié?

Recommandations formulées par le GCE:

Le GCE a accepté les recommandations sur les transferts des migrants pour ce qui concerne les ménages.

Il a été confirmé que les entreprises déménagent rarement; généralement, une entreprise basée à un endroit est démantelée et une autre est recréée ailleurs. Toutefois, il existe quelques cas concrets (notamment au sein de l'Union européenne) où une entreprise a déménagé; s'appliquent alors les mêmes règles que celles en vigueur pour les ménages.

### *Cessions temporaires*

Le GCE a formulé les recommandations suivantes:

- (a) Aucune modification ne doit être apportée au régime du SCN actuel.
- (b) La question doit toujours faire partie des axes de recherche.
- (c) Les précisions suivantes doivent être apportées:
  - (i) Fournir plus d'explications sur les prêts de titres et les prêts sur or.
  - (ii) Retirer la mention sur l'impossibilité de revente.
  - (iii) Appliquer aux positions courtes le régime des actifs négatifs.

Recommandations formulées par le GCE:

Le GCE a approuvé les recommandations sur les cessions temporaires.

---

## COMPARAISON ET REBASAGE DES STATISTIQUES DES COMPTES NATIONAUX EN AFRIQUE DU SUD

### Marietha Gouws, Office statistique d'Afrique du Sud

#### *Introduction*

L'Afrique du Sud a réalisé la comparaison et le rebasage de ses comptes nationaux; la méthode utilisée et les résultats obtenus sont résumés dans cet article. Le 30 novembre 2004, l'office statistique d'Afrique du Sud (Statistics South Africa, Stats SA) a publié une série d'estimations<sup>1</sup> comparées et rebasées des comptes nationaux. Les estimations des comptes nationaux ont été révisées à partir de 1998 et l'année de référence

pour les estimations réelles est désormais 2000 = 100.

#### *Changements et améliorations depuis la dernière comparaison*

Depuis la dernière<sup>2</sup> comparaison des statistiques de comptes nationaux, Stats SA a mis en œuvre une stratégie globale visant à améliorer les statistiques économiques. Celle-ci

prévoyait notamment un nouveau répertoire des entreprises pour les statistiques économiques, une nouvelle enquête annuelle sur l'activité économique ainsi que l'élaboration de nouveaux échantillons pour les enquêtes<sup>3</sup> conjoncturelles sur la production et le commerce de gros et de détail. L'importante enquête<sup>4</sup> par sondage sur la production a également été réalisée à partir de ce répertoire des entreprises révisé.

En ce qui concerne les statistiques sociales, les résultats du recensement de la population de 2001, de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages menée en 2000, de l'enquête de 2001 sur les employeurs et les travailleurs indépendants ainsi que d'autres enquêtes sur les ménages ont été rendus publics. Diverses enquêtes externes *ad hoc* ont également été publiées.

La méthode de Denton a été utilisée pour la comparaison entre les estimations trimestrielles et les estimations annuelles, alors qu'auparavant, la méthode de Bassie lui était privilégiée. Le programme de désaisonnalisation Proc X-11<sup>5</sup> est toujours appliqué pour corriger les estimations trimestrielles des variations saisonnières.

Auparavant, les statistiques réelles des comptes nationaux étaient principalement calculées par extrapolation des valeurs de base annuelles. Cette approche a été modifiée pendant ce projet de comparaison et de révision, la méthode de double déflation ayant été introduite pour les estimations<sup>6</sup> annuelles des comptes nationaux. Les estimations de la production tout comme celles de la

consommation intermédiaire (dérivées du tableau des ressources et des emplois) ont été corrigées de l'inflation par un indice des prix approprié.

### *Changements dans la pratique d'établissement des comptes nationaux*

À l'heure actuelle, pour dresser les comptes nationaux, Stats SA établit et publie indépendamment les comptes annuels de production et d'exploitation. Ces estimations paraissent chaque année en novembre et constituent les montants totaux permettant de vérifier le tableau annuel des ressources et des emplois (TRE), publié avec un décalage de 30 mois par rapport à la période de référence. En raison de diverses contraintes et restrictions, le TRE n'avait jamais été exploité auparavant pour calculer les estimations des entrées des comptes annuels de production et d'exploitation. La situation a changé pendant la comparaison puisque le cadre du TRE a cette fois été utilisé pour calculer les estimations annuelles.

À partir de novembre 2005, les estimations annuelles doivent être calculées sur la base du TRE, tel que cela est expliqué ci-dessus. Si cette approche porte ses fruits, le TRE sera publié au mois de mars suivant la publication de novembre. L'avantage est que ce TRE sera disponible 15 mois après la période de référence; toutefois, la ventilation des branches d'activité et des biens y sera moins détaillée que dans l'ancien TRE publié après 30 mois. Des TRE plus précis et plus détaillés ne seront disponibles qu'après chaque comparaison.

### *Effets de la comparaison sur les niveaux*

Résultats de la comparaison:

- Pour les années 2000 et 2002, le niveau de production totale à prix courants a été supérieur de respectivement 16,8 % et 19,6 % par rapport aux estimations initiales. Pour les mêmes périodes, la consommation intermédiaire à prix courants a été supérieure de 29,9 % et 34,8 % par rapport aux estimations initiales.
- Ces révisions ont abouti à une augmentation de 3,8 % du niveau du PIB à prix courants (calculé sur la base de l'optique de la production et de l'optique des revenus) pour l'année 2000 et de 3,9 % pour 2002 par rapport aux estimations initiales. Le PIB à prix courants calculé grâce à l'optique des dépenses<sup>7</sup> a été respectivement de 3,9 % et 4,0 % plus élevé pour 2000 et 2002.
- Pour la période de 1998 à 2003, le taux de croissance moyen réel du PIB par an a été estimé initialement à 2,4 %, chiffre revu aujourd'hui à 2,7 % pour la même période.
- En 2000, aucun écart (minime) n'est apparu entre les estimations du PIB calculées selon l'optique de la production et selon l'optique des dépenses.

Toutefois, en ce qui concerne les biens, une différence de moins de 3 % apparaît entre l'offre et la demande. Pour les autres années, cette différence était inférieure à 5 %.

### *Leçons du projet*

Dans le processus de comparaison, quelques leçons ont été tirées sur le plan de l'organisation et des opérations; on retiendra qu'il convient:

- de mettre en place un comité pilote de comparaison 12 à 18 mois avant le projet de comparaison suivant ;
- de rédiger systématiquement des comptes rendus de toutes les décisions prises pendant le projet ;
- d'assurer une bonne stratégie de communication, cruciale pour ce genre de projets ;
- de prévoir suffisamment de temps pour les analyses et veiller à ce que tous les résultats soient atteints dans le respect du calendrier prévu. Les résultats tardifs nuisent à la qualité des estimations.

### *Conclusion*

Le succès du projet de comparaison et de rebasage dépend à la fois du travail d'équipe, des connaissances, de l'expérience et de la fiabilité des sources de données. L'enseignement

tiré de ce projet bénéficiera, à l'avenir, aux exercices de ce genre. Nous sommes convaincus qu'il sera possible de calculer des estimations annuelles du PIB à partir du TRE annuel. Nous continuerons d'utiliser la méthode de Denton pour comparer les estimations trimestrielles aux estimations annuelles.

Les résultats de l'exercice ont été publiés le 30 novembre 2004 et sont disponibles sur le site de Stats SA: [www.statssa.gov.za](http://www.statssa.gov.za)

---

<sup>1</sup> Stats SA est chargé d'établir et de publier des estimations officielles du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique du Sud. La Banque de réserve sud-africaine contribue également à dresser les statistiques des comptes nationaux, par ex. les estimations du PIB qui sont calculées selon l'optique des dépenses.

<sup>2</sup> Les résultats ont été publiés en juin 1999.

<sup>3</sup> D'autres enquêtes comprennent les statistiques financières trimestrielles et l'enquête sur l'emploi et les revenus.

<sup>4</sup> Les recensements économiques ont été remplacés par de grandes enquêtes par sondage.

<sup>5</sup> Mis au point par le Bureau américain du recensement, Division des recherches et analyses économiques.

<sup>6</sup> Dans presque tous les secteurs d'activité.

<sup>7</sup> La Banque de réserve sud-africaine contribue également à dresser les statistiques des comptes nationaux, par ex. les estimations du PIB qui sont calculées selon l'optique des dépenses.

---

## MANUELS, GUIDES ET OUTILS DE REFERENCE

Une liste complète des manuels et guides relatifs à la mise en œuvre du SCN 1993 publiés par les organisations membres de l'ISWGNA (Nations unies, Eurostat, FMI, OCDE, Banque mondiale) est disponible à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc05/SNAManuals-ISWGNA.pdf>

---

## REUNIONS ET SEMINAIRES

14-18 novembre 2005: atelier régional de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) sur l'établissement des comptes nationaux et leur utilisation pour l'analyse politique, Addis-Abeba, Éthiopie; plus d'informations sur la réunion disponibles à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/regional.asp>

14-18 novembre 2005: 9<sup>e</sup> réunion OCDE-NSB sur les comptes nationaux, Xiamen, Chine

25-28 avril 2006: réunion conjointe ECE/OCDE/Eurostat sur les comptes nationaux et la mise à jour du SCN 1993, Genève, Suisse; pour obtenir plus d'informations et le programme de la réunion, veuillez consulter le site suivant: <http://www.unece.org/stats/documents/2006.04.sna.htm>

---

### **Note de la rédaction**

Le bulletin SNA News and Notes est un service d'information semestriel de l'ISWGNA fourni par la Division de statistique des Nations unies (DSNU). Il ne reflète pas nécessairement la position officielle des membres ou de certains membres de l'ISWGNA (Union européenne, FMI, OCDE, Nations unies et Banque mondiale).

SNA News and Notes est publié en quatre langues (anglais, français, russe et espagnol) et est disponible sur Internet à l'adresse suivante:

**<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snaneews.htm>**.

Le SCN 1993, doté d'un outil de recherche, d'un glossaire de comptabilité nationale et de différents manuels dans le domaine des comptes nationaux ainsi que les activités et les comptes rendus de l'ISWGNA peuvent être consultés sur Internet à l'adresse suivante:

**<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>**.

Toute correspondance, et notamment toute demande d'abonnement gratuit, doit être envoyée à l'adresse suivante: DSNU, Bureau DC2-1520, New York, NY 10017; tél. +1-212-963-4859, fax +1-212-963-1374, email: [sna@un.org](mailto:sna@un.org)

---